

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 22 janvier 2021 à 17 h 00, **salle du conseil municipal en mairie de Bagnères de Luchon.**

La séance sera retransmise sur la page Facebook de la ville :

Depuis Facebook : « Luchon la ville ».

Depuis votre moteur de recherche : www.facebook.com/luchonlaville.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 décembre 2020.

Affaires thermales

1. Décision modificative n° 3.
2. Délibération relative à la redevance 2020 de la régie des thermes.

Affaires communales

3. Régime des délégations.
4. Décision modificative n° 4.
5. Modification de la délibération relative à l'étalement des charges n° DEL20200130 du 14/09/2020.
6. Convention avec le SDIS.
7. Location d'un appartement à un élu.
8. Abandon de la procédure de délégation de service public portant sur l'exploitation du centre équestre de Luchon.
9. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 15 janvier 2021,
Le Maire,
Eric AZEMAR.

